

COUNCIL
OF EUROPE



CONSEIL
DE L'EUROPE

Parliamentary Assembly
Assemblée parlementaire

Strasbourg, le 1er juillet 1996
S:\NM\pvs\fanpv5.96

confidentiel
AS/NM (1996) PV 5

COMMISSION DES RELATIONS AVEC LES PAYS EUROPÉENS
NON MEMBRES

PROJET DE PROCES-VERBAL

des réunions tenues les 25 et 27 juin 1996 à Strasbourg

Présents:

MM.	SEITLINGER, Président	France
	SOLE TURA, Vice-Président	Espagne
M ^{me}	SEVERINSEN, Vice-Présidente	Danemark
MM.	AKSELSEN (pour M ^{me} Ringstad)	Norvège
	ATKINSON	Royaume-Uni
	BENVENUTI	Italie
M ^{me}	BRASSEUR	Luxembourg
MM.	BÜCHEL	Liechtenstein
	CUMMINGS (pour M. Redmond)	Royaume-Uni
	DZASOKHOV	Russie
M ^{me}	DURRIEU	France
M.	GABRIELESCU	Roumanie
M ^{me}	GELDERBLOM-LANKHOUT	Pays-Bas
MM.	GHIMPU	Moldova
	GLOTOV	Russie
	JASKIERNIA (pour M. Urbanczyk)	Pologne
	JESZENSZKY	Hongrie
	KEZBERS	Lettonie
	KOTLAR	ex-République yougoslave de
		Macédoine
	LANDSBERGIS	Lituanie
	LEKBERG (pour M. Hagård)	Suède
M ^{me}	LUCYGA	Allemagne
MM.	MITCHELL	Irlande
	MOTA AMARAL	Portugal
	OLIYNIK (pour M. Marmazov)	Ukraine

M.	PAASILINNA	Finlande
M ^{me}	POPTODOROVA	Bulgarie
M.	RAMIREZ-PERY	Espagne
M ^{me}	VEIDEMANN	Estonie

Egalement présents:

MM.	ALLONCLE	France
	KIRSTEINS	Lettonie
	RAKHANSKY	Ukraine
	RIABOV	Russie

Invités spéciaux:

MM.	BICAKCIC	Bosnie-Herzégovine
	CHITAIA	Géorgie
	DOMLJAN	Croatie
	IGUITIAN	Arménie
	KRAUCHANKA	Bélarus
	LYABEDZKA	Bélarus
M ^{me}	SARISHVILI	Géorgie
M ^{me}	SAROUKHARIAN	Arménie

M. Seitlinger, Président, ouvre la réunion le 25 juin à 14 h 00 en souhaitant la bienvenue aux participants, en particulier à la délégation d'invités spéciaux de Géorgie qui participe pour la première fois à une réunion de la commission.

1. ORDRE DU JOUR <AS/NM (1996) OJ 5>

Le projet d'ordre du jour est adopté.

2. PROCES-VERBAL <AS/NM (1996) PV 3 et 4>

Les projets de procès-verbaux des réunions tenues les 23 et 25 avril 1996 à Strasbourg et du 7 au 10 mai 1996 en Ukraine sont approuvés.

3. DEMANDES DE STATUT D'INVITÉ SPÉCIAL

a. Azerbaïdjan <AS/NM (1996) 12>
(Rapporteur: M. Sole Tura)

M. Sole Tura, rapporteur, présente son projet de rapport dans lequel il traite successivement de l'histoire récente de l'Azerbaïdjan, des élections législatives du 12 novembre 1995, du conflit du Haut-Karabakh et de la situation actuelle dans le pays en matière de droits de l'homme notamment. A présent, la situation politique du pays se stabilise progressivement et les autorités entreprennent les réformes démocratiques indispensables, comme il a pu le constater durant la visite d'information qu'il a effectuée avec M. Seitlinger en Azerbaïdjan du 1er au 5 juin 1996. Certes, le conflit du Haut-Karabakh n'a toujours pas trouvé de solution politique, mais un cessez-le-feu est en vigueur depuis mai 1994.

La présence de délégations d'invités spéciaux des trois pays de Transcaucasie au sein de l'Assemblée Parlementaire contribuerait certainement à la reprise du dialogue entre les autorités de ces pays, en particulier de l'Arménie et de l'Azerbaïdjan.

C'est pourquoi il propose l'attribution du statut d'invité spécial à l'Assemblée Nationale de la République d'Azerbaïdjan avec une délégation de six membres, dont un ou plusieurs membres de l'opposition.

M. Dzasokhov partage les propositions du rapporteur. Le 9 juin dernier, il a fait partie d'une délégation russe qui a visité Bakou et il y a remarqué une véritable volonté politique de la part des autorités pour s'intégrer au Conseil de l'Europe sur le plan politique et à l'Occident sur le plan économique en général, bien qu'il reste des problèmes à régler en ce qui concerne l'exploitation de la mer Caspienne. La commission devrait d'ailleurs faire rapport sur cette question.

M. Atkinson rappelle toutefois que les observateurs de l'Assemblée ont relevé des irrégularités dans les élections du 12 novembre 1995. Ceci devra être pris en compte au moment d'une éventuelle demande d'adhésion du pays au Conseil de l'Europe. En attendant, il marque son accord avec les propositions du rapporteur.

M. Landsbergis partage également les conclusions du rapporteur.

Sur proposition du Président, la Commission approuve le rapport de M. Sole Tura et propose l'attribution du statut d'invité spécial à l'Assemblée Nationale de la République d'Azerbaïdjan avec une délégation de six membres (1 abstention). Elle demande au Président d'en informer la Commission des questions politiques, saisie pour avis, et le Bureau de l'Assemblée.

4. DEMANDES D'ADHESION

a) Arménie

Le Président rappelle que l'Arménie a présenté sa demande d'adhésion au Conseil de l'Europe le 7 mai 1996. Cette demande a été renvoyée pour avis à l'Assemblée le 15 mai 1996.

Sur proposition du Président, la commission désigne M^{me} Gelderblom, qui avait été rapporteur sur la demande de statut d'invité spécial de l'Arménie, comme rapporteur sur sa demande d'adhésion au Conseil de l'Europe.

b) Bélarus (Rapporteur: M. Seitlinger)

Le Président rappelle que les "éminents juristes" se sont rendus en Bélarus du 6 au 8 mai 1996 et que leur rapport devrait être disponible sous peu.

M. Dzasakhov s'étonne de la lenteur de la procédure en ce qui concerne la demande d'adhésion du Bélarus au Conseil de l'Europe.

Le Président fait observer que les élections législatives ne se sont déroulées qu'à la fin de 1995. A présent, la procédure suit normalement son cours. Une visite des trois rapporteurs en Bélarus pourrait avoir lieu en automne de cette année.

- c) Bosnie-Herzégovine
(Rapporteur pour avis: M^{me} Durrieu)

M^{me} Durrieu, rapporteur pour avis, rappelle que les élections auront lieu en principe le 14 septembre prochain. Malgré les accords de Dayton, la situation politique reste relativement instable.

M. Landsbergis se demande si les nombreuses personnes déplacées pourront participer aux élections.

M^{me} Durrieu indique que le vote par correspondance sera possible.

M^{me} Gelderblom craint que plusieurs Etats européens ne profitent de ces élections pour expulser leurs réfugiés en provenance de Bosnie. On assiste déjà à des tensions entre ceux qui sont déjà retournés au pays et la population restée sur place.

5. PRÉPARATION DES DÉBATS EN ASSEMBLÉE

Le Président signale que, parmi les débats prévus pendant la partie de session du 24 au 28 juin 1996, figurent notamment les élections en Albanie, la situation en Tchétchénie et la peine de mort. Il invite les membres de la commission à participer activement à ces débats.

6. RESPECT DES OBLIGATIONS ET ENGAGEMENTS CONTRACTÉS PAR LES ÉTATS MEMBRES DU CONSEIL DE L'EUROPE

<Directive n° 508 (1995)>

- a. Lituanie

La commission désigne M^{me} Brasseur (Luxembourg, libérale) comme rapporteur pour avis, en remplacement de M. Caputo qui a quitté l'Assemblée.

- b. Ukraine

La commission désigne M^{me} Severinsen (Danemark, libérale) comme rapporteur pour avis.

M. Sole Tura se demande quand il pourra commencer à examiner la situation en Lettonie.

Le Président fait observer que le système du "monitoring" fait l'objet de nouvelles réflexions; pour le moment c'est la commission des questions juridiques et des droits de l'homme qui prend l'initiative.

M. Gabrielescu indique que la commission du Règlement présentera de nouvelles propositions au Bureau à sa réunion du 28 juin.

M^{me} Severinsen pense que la procédure visant à réformer le mécanisme du monitoring doit impliquer tous les membres de l'Assemblée.

Le Président considère qu'il appartient au Bureau de coordonner la mise en place de la nouvelle structure, l'Assemblée plénière étant chargée d'en adopter le mandat.

7. COMMUNAUTÉ AROUMAINE

(Rapporteur pour avis: M. Gabrielescu)

<Doc. 7091>

M. Gabrielescu indique que lors des réunions de l'Assemblée à Thessalonique, à la fin du mois de mai dernier, M. de Puig, rapporteur de la commission de la culture et de l'éducation, et lui-même ont rencontré des représentants de la communauté aroumaine.

Le rapport devrait être présenté à l'Assemblée en septembre.

8. COMMUNAUTÉ D'ETATS INDÉPENDANTS

(Rapporteur pour avis: M^{me} Poptodorova)

<Doc. 7345>

M^{me} Poptodorova rappelle que les trois rapporteurs de l'Assemblée s'étaient rendus au siège de l'Assemblée Interparlementaire de la CEI à Saint-Pétersbourg. Les rapporteurs souhaitent à présent se rendre au siège du secrétariat exécutif de la CEI à Minsk. Cette visite pourrait s'effectuer à la mi-septembre 1996 et être suivie d'une deuxième visite à Saint-Pétersbourg.

M. Atkinson signale qu'il a déjà préparé un avant-projet de rapport sur les premiers entretiens à Saint-Pétersbourg.

M. Dzasakhov déclare que la Russie et les autres gouvernements de la CEI sont disposés à apporter leur assistance aux rapporteurs. Lui-même est prêt à les aider également dans leurs travaux.

M. Landsbergis demande au rapporteur d'examiner la question du droit de vote des personnes déplacées, par exemple dans le cas de l'Abkhazie.

M. Atkinson prend note de cette suggestion.

9. PREPARATION DE LA REUNION EN CROATIE (9 AU 13 SEPTEMBRE 1996)

M. Domljan présente le projet de programme de cette réunion.

M. Jeszenszky suggère que la réunion commence le lundi 9 septembre. Par ailleurs, il préférerait une visite en Istrie plutôt qu'à Split.

M. Atkinson souhaite également que la réunion commence le lundi. En revanche, il estime qu'une réunion à Split présente un grand intérêt.

M. Domljan estime qu'à Split les membres pourront prendre utilement connaissance du fonctionnement des collectivités locales, ainsi que des problèmes spécifiques aux îles.

M^{me} Poptodorova souhaite que la commission puisse rencontrer l'opposition extra-parlementaire; par ailleurs, la réunion avec les ONG devrait être plus longue.

M. Domljan fait observer que 13 partis sont représentés au Parlement, notamment les plus importants. Une liste des ONG invitées sera remise à la commission.

Sur proposition du Président, la commission approuve le projet de programme de cette réunion et charge le Président de demander l'accord du Bureau.

10. QUESTIONS DIVERSES

a) Bulgarie

Le Président signale qu'il a rédigé, en collaboration avec M. Columberg, rapporteur de la Commission des questions juridiques et des droits de l'homme, un questionnaire destiné aux autorités bulgares.

La commission marque son accord avec la procédure.

b) Estonie

M^{me} Poptodorova rendra compte de sa visite en Estonie au cours de la prochaine réunion.

11. PROCHAINE REUNION

La commission décide de tenir sa prochaine réunion en Croatie du 9 au 13 septembre 1996, sous réserve de l'autorisation du Bureau.

Sinon, la prochaine réunion se tiendra à Paris dans la semaine du 9 septembre.

La séance est levée le 27 juin 1996 à 15 h 00.

LISTE DES DECISIONS

La commission des relations avec les pays européens non membres, réunie les 25 et 27 juin 1996 sous la présidence de M. Seitlinger:

- a adopté un rapport sur la demande de statut d'invité spécial de l'Azerbaïdjan (Rapporteur: M. Sole Tura) proposant l'attribution de ce statut à l'Assemblée Nationale de la République d'Azerbaïdjan avec une délégation de six membres, et chargé son Président de le transmettre à la commission des questions politiques, saisie pour avis, et au Bureau de l'Assemblée;

- a désigné M^{me} Gelderblom-Lankhout, qui était rapportrice sur la demande de statut d'invité spécial de l'Arménie, comme rapportrice pour avis sur la demande d'adhésion de l'Arménie au Conseil de l'Europe;

- a eu un échange de vues sur les demandes d'adhésion du Bélarus (rapporteur pour avis: M. Seitlinger) et de la Bosnie-Herzégovine (rapportrice pour avis: M^{me} Durrieu);

- a désigné comme rapporteurs pour avis sur le respect des engagements:

- . M^{me} Brasseur (Luxembourg, Lib) pour la Lituanie

- . M^{me} Severinsen (Danemark, Lib) pour l'Ukraine;

- a eu un échange de vues sur la communauté aroumaine (rapporteur pour avis: M. Gabrielescu);

- a pris note de l'état d'avancement de la préparation du rapport sur la Communauté d'Etats Indépendants (rapporteur pour avis: M^{me} Poptodorova);

- a adopté un projet de programme de la réunion de la commission en Croatie du 9 au 13 septembre 1996, et chargé son Président de demander l'autorisation du Bureau;

- a marqué son accord avec la procédure d'envoi d'un questionnaire aux autorités bulgares dans le cadre de la procédure d'examen des engagements pris (rapporteur pour avis: M. Seitlinger);

- a décidé de tenir sa prochaine réunion en Croatie du 9 au 13 septembre 1996, sous réserve de l'autorisation du Bureau.